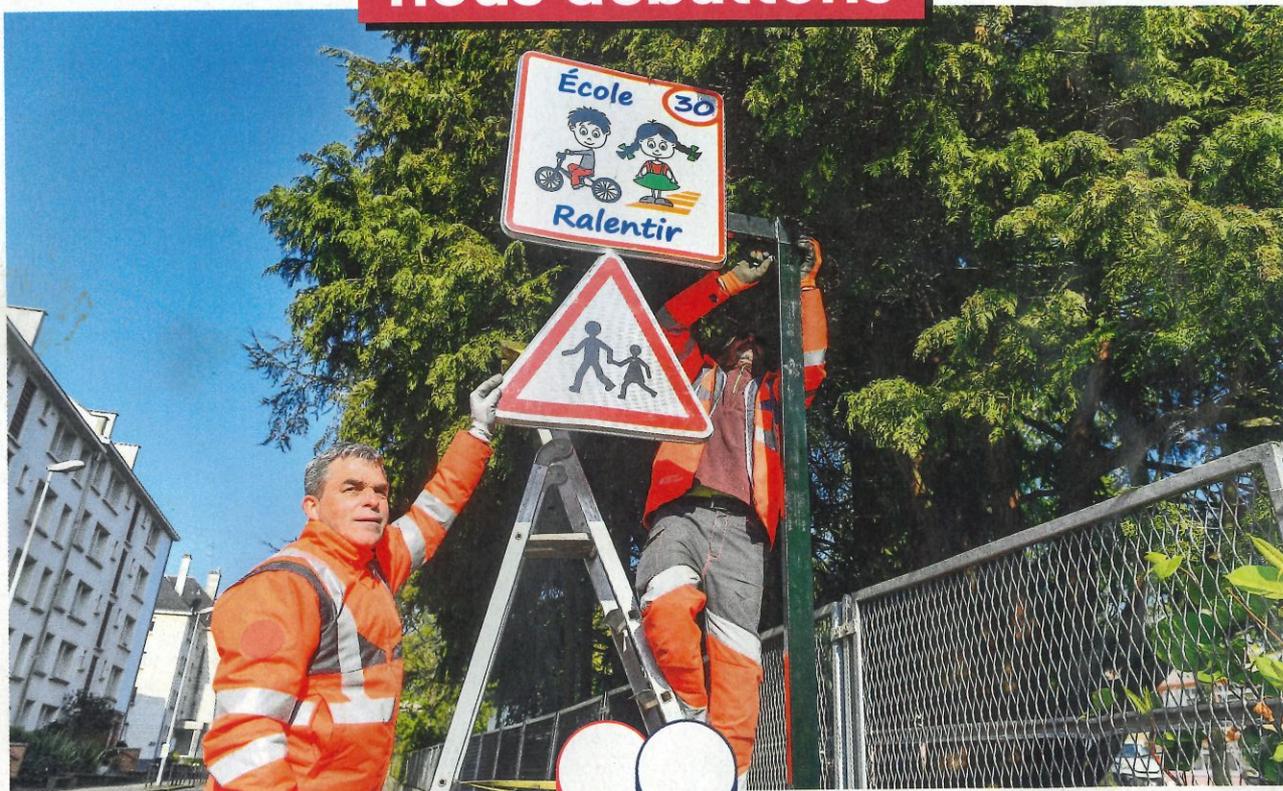


nous débattons



## ET SI ON PRENAIT *le chemin de l'école* *à pied ou à vélo ?*

**Inciter les parents et les enfants à venir à l'école à pied, à vélo ou en trottinette plutôt qu'en voiture. C'est l'objectif du dispositif d'écomobilité scolaire lancé en 2016 par Nantes Métropole. À Nantes, 17 écoles s'impliquent déjà dans la démarche, en lien avec les parents, les enseignants et les associations.**

À Nantes Sud, pour apaiser la circulation aux abords de l'école Ledru-Rollin, une décision originale a été prise en concertation avec les riverains, les parents et les élus : la rue est désormais fermée aux voitures pendant une demi-heure le matin, au moment de l'arrivée des élèves. La mesure peut sembler radicale, mais tous la plébiscitent aujourd'hui et personne ne regrette le ballet d'automobiles qui marquait l'arrivée des enfants.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un vaste dispositif pour favoriser l'écomobilité scolaire lancé par Nantes Métropole en 2016. C'est un des chapitres du Plan vélo 2015-2020. « *La venue à l'école, c'est souvent le premier trajet de la journée, le premier maillon de la chaîne des déplacements, qui va conditionner tous les autres* », souligne Hadrien Bedok, chef de service au département déplacements de Nantes Métropole.

À vélo, mais aussi à pied, à trottinette, en pédibus, en triporteur... Les alternatives à la voiture individuelle sont nombreuses pour emprunter le chemin de l'école. D'autant qu'à Nantes, 90 % des parents habitent à moins d'un kilomètre et demi de l'établissement dans lequel sont scolarisés leurs enfants. Pourtant, les familles sont encore très nombreuses à privilégier la voiture pour se rendre à l'école. Faire changer les comportements nécessite d'agir localement, école par école. Dix-sept établissements nantais ont déjà rejoint le dispositif de Nantes Métropole, qui veut déployer des démarches dans 50 écoles de l'agglomération. Le choix des établissements est le fruit d'un dialogue avec les équipes de quartier et la mairie. « *C'est un dispositif très partenarial qui associe à la fois la Métropole, la Ville, les équipes de quartiers, des référents et correspondants dans les écoles, le rectorat, les enseignants, les parents d'élèves* », énumère Hadrien Bedok.

### AMÉNAGEMENTS ET ANIMATION

Première étape quand une école rejoint le dispositif : aménager les abords de l'établissement et sécuriser les modes de déplacements doux. « *Avant toute chose, un état des lieux est nécessaire pour identifier les particularités de chaque école*, poursuit Hadrien Bedok, qui pilote ce volet du dispositif. *Est-elle située à proximité d'une route passante ? Y a-t-il un arrêt de bus ? Les flux, les vitesses, l'accidentologie...*

### La démarche, mode d'emploi

— 1 —

Réalisation d'un diagnostic des déplacements

— 2 —

Formulation de préconisations en faveur de l'écomobilité scolaire

— 3 —

Phase de concertation avec les acteurs de la vie scolaire

— 4 —

Établissement d'un plan d'actions coconstruit

— 5 —

Organisation des animations et de la sensibilisation autour de la démarche

— 6 —

Évaluation des pratiques, deux ans après la mise en œuvre des actions.

« Faire évoluer les mentalités, c'est un chantier de longue haleine. Je pense que le travail sur l'écomobilité portera ses fruits s'il est fait dans la durée, un peu comme le tri des déchets. Ce sont les enfants qui incitent les parents à le faire à la maison. »

Franck Riverain, directeur de l'école de la Contrie

« Notre école a été sélectionnée sur décision de la Ville, puis le choix de celle-ci a été porté par la Métropole à la connaissance de l'inspection académique. Cela fait plusieurs années que le stationnement au début et à la fin de la classe pose problème, l'école occupant trois bâtiments, des deux côtés de la route. Notre priorité, c'est apaiser les abords. Après enquête, le bureau d'étude a formulé plusieurs préconisations en ce sens : créer une entrée commune avec un cheminement piéton, repenser les stationnements vélos et trottinettes qui ne sont pas adaptés, améliorer la matérialisation des voix cyclables... »

Muriel Altmayer-Henzi, directrice de l'école Maurice-Macé

Le diagnostic est très complet. C'est un cabinet d'études, Mobhilis Transway, qui réalise l'enquête terrain avant de proposer un plan d'actions à court, moyen et long terme. » Exemples d'aménagement : instaurer une zone 30, une aire piétonne temporaire, installer des potelets devant l'école, davantage de garages à vélos ou de range-trottinettes... Ces préconisations sont débattues avec les différents acteurs de la vie scolaire – enseignants, parents d'élèves, élus et référents de quartier – avant d'arrêter les choix. Il faut ensuite faire vivre ces aménagements. C'est le second volet du dispositif. « *Pour sensibiliser à la démarche, nous organisons plusieurs temps d'animation auprès des élèves* », explique Sara Guillet, en charge de la coordination des animations pédagogiques sur la mobilité à Nantes Métropole. Parmi celles déjà mises en place : des cours de vélo avec l'association Place au vélo, des animations avec l'association Écopole autour des enjeux liés aux modes de déplacement comme l'environnement, la santé...

### TOUCHER ÉGALEMENT LES PARENTS

Une initiative remporte un grand succès auprès des enfants : le défi « Émile le serpent mobile ». Ce jeu les incite à se déplacer le plus souvent de manière durable pendant deux semaines, afin de faire gagner leur classe. « *Mes enfants y ont participé, c'était très stimulant* », témoigne Joëlle, maman de deux enfants scolarisés à l'école Maurice-Macé, à Doulon. L'établissement a été intégré au dispositif écomobilité scolaire en septembre 2018. « *Nous avons l'habitude d'aller à l'école à vélo et en trottinette mais un jour par semaine, je les conduis en voiture. Pendant le défi, ils m'ont demandé de les déposer plus loin que d'habitude, pour pouvoir marcher un peu et ne pas encombrer les abords de l'école* », se souvient la mère de famille.



« Nous habitons à 800 m de l'école et mes enfants de 11 et 8 ans apprécient d'y aller à pied ou à trottinette, de s'activer avant une journée en classe. Ils pensent plus au côté ludique et sportif qu'à la planète. L'aspect environnemental arrivera sans doute plus tard, mais en tout cas, le réflexe sera déjà adopté ! »

Joëlle, parent d'élève à l'école Maurice-Macé

« On voit beaucoup les voitures parce qu'elles prennent de la place, mais je trouve qu'il y a aussi de plus en plus de cyclistes et de trottinettes dans l'espace public. Il y a dix ans, on regardait ma carriole de vélo comme un ovni ! Aujourd'hui, elle est loin d'être la seule aux abords de l'école. »

David, parent d'élève à l'école de la Contrie

L'objectif de ces animations pour les enfants est aussi de modifier, par rebond, le comportement des parents. « Il faut les convaincre que laisser sa voiture est bénéfique. Nous n'avons pas d'action directe auprès d'eux. Heureusement, les enfants peuvent faire preuve d'un grand pouvoir de persuasion », sourit Sara Guillet.

### UN JOUR POUR LES MOBILITÉS DOUCES

À l'école de la Contrie, l'action conjointe des élèves, parents, enseignants et associations a permis l'organisation d'un temps fort autour de l'écomobilité : une « Rue aux enfants ».

Pendant tout un samedi du mois d'avril, la rue devant l'école est restée fermée à la circulation. Des animations, jeux, ateliers ont été organisés autour de l'écomobilité. « Nous avons mis ce thème à l'ordre du jour du conseil d'enfants. Ils s'en sont saisis volontiers et ont pensé à des activités à organiser pour le jour de la fête : pêche aux voitures, chamboule-tout écolo, petits coureurs cyclistes, ateliers arts et urbanisme, plan géant pour se repérer dans le quartier, ateliers vélos dans la cour de l'école... Une vraie réussite ! », se réjouit Franck Riverain, le directeur de l'école.

Les associations Rue de l'avenir et Place au vélo avaient aussi prévu des animations pour apprendre les panneaux signalétiques et les règles

à respecter à vélo. Indispensable, selon l'association la Rue de l'avenir Grand Ouest. « Appréhender la rue, ça fait partie des apprentissages globaux chez les enfants. C'est important qu'ils se familiarisent avec la rue et les moyens de transport pour les maîtriser. Tant qu'ils sont conduits en voiture, cet apprentissage ne se fait pas ! » Chaque année, une dizaine d'écoles de la métropole rejoignent l'expérience. Pour l'instant, elle concerne uniquement l'élémentaire, et les animations sont principalement dédiées aux CM1 et CM2. « C'est à ce moment-là qu'ils prennent le plus d'autonomie, pointe Sara Guillet. Ces ateliers les préparent pour la 6<sup>e</sup>, ça leur apprend à se déplacer seul pour se rendre au collège. » Certains parents ont toutefois émis le souhait de les voir proposés dès la maternelle, dans une version adaptée aux plus jeunes. Ce sera peut-être la prochaine étape. ●

Éva Jednak